

Sierre le 18 août 2017

- Aux délégués des clubs
- Aux membres du Comité Cantonal
- Aux personnes invitées

---

## CONVOCAION A L'ASSEMBLEE DES DELEGUES 2017

---

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqués à l'assemblée des délégués qui aura lieu le

**Vendredi 8 septembre 2017 à 19h00 – Hôtel Bayard à Susten**

### Ordre du jour :

1. Signature de la liste des présences et distribution des cartes de vote
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Approbation des rapports annuels présentés par les présidents
  - du comité cantonal
  - de la commission du championnat
  - de la commission régionale d'arbitrage
  - de la commission formation et juniors
  - du volley détente
5. Lecture des comptes, rapport des vérificateurs et approbation
6. Admission, démission et exclusion
7. Fixation de la cotisation annuelle, la finance d'entrée et inscriptions aux championnats
8. Modifications des Statuts
9. Proposition et approbation des budgets
10. Elections
  - De la secrétaire – Mme Dakic Natasa
11. Propositions individuelles
12. Présentation du nouveau site Internet
13. Divers

Les procès-verbaux des différents ressorts suivront dans quelques jours par e-mail. Pour cette raison, nous vous prions de mettre à jour votre adresse e-mail sur VolleyManager au plus tard le 22 août 2017. Ces documents vous seront soumis pour approbation lors de l'assemblée.

Nous vous rendons attentifs à l'article 21 des statuts de la SVRVS stipulant que les propositions individuelles doivent parvenir 10 jours avant l'assemblée des délégués à l'adresse du président cantonal.

A l'issue de l'assemblée, une collation vous sera servie sur place.

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La secrétaire

Le Président

Natasa Dakic

Philippe Bernard